



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SECTION 1 _ Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE de FRONTON

SIRET : 21310202300016

Activité : 8411Z

Mr le Maire de FRONTON - 1 Esplanade de Marcorelle – BP 3 – 31620 FRONTON

Tél : 05.62.79.92.10 M@il : contact@mairie-fronton.fr

SECTION 2 _ Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation (lien URL) :

<https://www.marches-securises.fr/>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur.

Contact et renseignements

MAIRIE DE FRONTON – Angélique Caliman – angelique.caliman@mairie-fronton.fr – Tel :

05.62.79.92.92 ; et sur : <https://www.marches-securises.fr/>

SECTION 3 _ Procédure

La procédure applicable est une procédure adaptée ouverte au sens de l'Article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

Conditions de participation

Dans le respect de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, ne pourront pas participer au marché les candidats faisant l'objet d'une exclusion de droit prévue aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Chaque dossier de candidature devra être complet ; et rédigé en français ou accompagné d'une traduction libre en français (art. R.2143.16 du Code de la Commande Publique).

Date et heure limites de réception des plis : 28/06/2023 à 12 heures

Les offres doivent être obligatoirement déposées de manière **dématérialisée** sur le site <https://www.marches-securises.fr/> avant le **28/06/2023 à 12 heures**.

Possibilité d'attribution sans négociation

Il est possible que le marché soit attribué sans négociation sur la base de l'offre initiale. La collectivité se réserve le droit de mener des négociations.

Variantes

L'acheteur n'exige pas la présentation de variantes.

Critères d'attribution

Les critères de jugement des offres, avec leur pondération, sont fixés comme suit :

- Valeur technique de l'offre : 40%
- Prix de la prestation : 60%

SECTION 4 _ Identification du marché

Intitulé du marché : **Pose et dépose de décorations lumineuses de fêtes de fin d'année**

Type de marché : services

Lieux d'exécution du marché : Commune de Fronton

Durée du marché : 12 mois renouvelable 3 fois par tacite reconduction.
La consultation ne comporte pas de tranches.

SECTION 5 _ Lots

Le marché n'est pas alloti.

SECTION 6 _ Informations complémentaires

La visite est obligatoire. Les candidats doivent visiter les structures sur rendez-vous durant la semaine 24 (contact : Mairie – 05 62 79 92 92).

Autres informations complémentaires

Le dossier est disponible à compter du **26/05/2023**.

Le contenu des offres est fixé au RC.

Les documents concernant l'offre ne sont analysés que si les éléments relatifs à la candidature sont déclarés recevables.

Les cas suivants conduiront à l'élimination des candidatures :

- non-respect des modalités de présentation des offres prévues à l'article 5 du règlement de la consultation,
- absence de signature des documents de déclaration de candidature, attestations sur l'honneur, pouvoir.

Recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE CEDEX 07.

Tél : 05 62 73 57 57

Fax : 05 62 73 57 40

Email : greffe.ta-toulouse@juradm.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.